

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
04.13.31.39.54

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune d'Aubagne - Contrat départemental de développement et
d'aménagement 2016/2019 - Tranche 2017**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune d'Aubagne pour la tranche 2017 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2016/2019, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2016, conformément à l'annexe 1. Ces modifications sont sans incidence sur l'économie générale de ce contrat.

• **AMENAGEMENT DES GRANDS ESPACES PUBLICS**

La commune dispose de nombreux espaces publics pour la plupart vieillissants et inadaptés à la nouvelle dynamique de développement du centre ville. Dans la perspective de la réalisation de grands équipements structurants tels qu'un centre des congrès, un espace muséal Marcel Pagnol ou un musée international du santon et de la céramique, la municipalité envisage la rénovation des cours et places principales de la commune.

Au total, 50.000 m² d'espaces publics seront réaménagés en coordination avec les travaux mis en place pour l'amélioration des transports collectifs.

Les travaux prévus au titre de la tranche 2017 concernent la rénovation de l'éclairage public sur diverses voies et espaces publics de la commune.

Le montant global de l'opération prévue de 2016 à 2019 s'élève à 6.015.952 € HT, dont 998.817 € HT au titre de la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 3.609.571 €, dont 599.290 € au titre de la tranche 2017.

• **REHABILITATION DU CENTRE ANCIEN**

Poursuivant sa politique de revitalisation du centre ville, la commune souhaite procéder à la réfection des revêtements de sol qui participera à la mise en place d'un parcours touristique valorisant le patrimoine historique et culturel.

Ces aménagements devront concourir à la requalification de l'offre de logements et commerciale dans le cadre d'une cohérence générale de l'aménagement de la ville.

Les travaux portent notamment sur le périmètre des rues Rastègue et Martinot.

Le montant global de l'opération prévue de 2016 à 2019 s'élève à 1.018.664 € HT, dont 443.665 € HT au titre de la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 611.199 €, dont 266.199 € au titre de la tranche 2017.

• REQUALIFICATION URBAINE

La commune doit entretenir un réseau routier de 171 kms, qui se détériore rapidement suite à l'accroissement de la circulation et notamment du trafic poids lourds.

Pour d'assurer la sécurité des usagers, la commune va procéder à des travaux de réfection des tapis d'enrobés sur les voies suivantes au titre de la tranche 2017 :

Chemin de Cassis, entrée de la zone alpha, carrefours du centre ville, Antide Boyer et Martin Luther King, traverse Poucel, chemin de la Pérussonne, impasse Marie-Antoinette, accès à la maison de quartier Palissy et avenue de la garenne.

Le coût global de l'opération, prévue de 2016 à 2019, s'élève à 1.579.572 € HT, dont 429.573 € HT au titre de 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 947.744 €, dont 257.744 € au titre de la tranche 2017.

• CREATION D'UN POLE EDUCATIF

Dans le cadre de sa politique destinée à l'éducation, la commune souhaite réaliser un pôle éducatif dans le quartier des passons sur un terrain de 27.000 m² en lieu et place d'un groupe scolaire dont l'état et le fonctionnement ne répondent plus de manière optimale aux besoins éducatifs. Le programme pourrait comprendre des activités annexes telles que des activités éducatives, sportives ou culturelles liées à la commune mais indépendantes de l'école, des activités civiques, des locaux associatifs, des activités extrascolaires, un multi accueil collectif, un auditorium...

Les tranches 2016 et 2017 concernent le lancement des études portant sur la recherche de terrains disponibles et l'établissement d'un dossier de programmation.

Le coût global de l'opération, prévue de 2016 à 2019, s'élève à 975.000 € HT, dont 41.667 € HT au titre de 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 585.000 €, dont 25.000 € au titre de la tranche 2017.

• PLAN DE RENOVATION DES ECOLES

Le patrimoine scolaire de la commune compte 30 écoles vieillissantes qui nécessitent des travaux de rénovation afin d'assurer un accueil sécurisé et permettre l'évolution des pratiques éducatives.

La commune souhaite développer ces équipements en véritables lieux de vie de l'enfant regroupant les fonctions éducatives, péri-éducatives et de loisirs.

En 2017, la commune prévoit la réhabilitation des sanitaires et préaux, la signalétique extérieure et la protection des abords des établissements, des travaux de menuiseries extérieures, la mise en place de protections solaires, la pose de climatisation, la réfection de sols souples, la rénovation de toiture et des travaux de mise aux normes électriques et gaz.

Les sites concernés sont les suivants : Mermoz, Pin Vert, Tourtelle, Antide Boyer, Victor Hugo, Vassale, Pérussonne, Camp Major, Beaudinard, Garenne, Mandela et Valriant.

Le coût global de l'opération, prévue de 2016 à 2019, s'élève à 1.814.376 €HT, dont 375.210 €HT au titre de 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 1.088.626 €, dont 225.126 € au titre de la tranche 2017.

• MODERNISATION DU POLE UNIVERSITAIRE

La commune souhaite développer, en partenariat avec l'Etat et la Région, l'offre universitaire sur son territoire qui accueille déjà deux départements de l'université Aix Marseille Provence, le Satis (Sciences arts et techniques de l'image et du son - département image, son et métiers de la production), et les Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives - département équitation et cyclisme).

Les locaux du Satis d'une surface de 1500 m², sont vétustes et inadaptés. Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment de 700 m² dans la cour afin de créer une véritable plateforme technologique, l'aménagement de deux grandes salles existantes pour améliorer les conditions d'enseignement, et la création d'un foyer étudiant notamment.

Les tranches 2016 et 2017 concernent la réalisation des études de faisabilité.

Le coût global de l'opération, prévue de 2016 à 2019, s'élève à 1.355.200 €HT, dont 46.867 €HT au titre de 2017. La commune bénéficie dans le cadre du contrat de plan Etat-Région estimé à 3 M€HT pour cette opération d'une subvention de 150.000 € de l'Etat, de 150.000 € de la Région et de 1 M€ du Département 13. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 800.000 €, dont 28.120 € au titre de la tranche 2017.

• EQUIPEMENTS SPORTIFS

Afin de développer et moderniser l'offre d'activités sportives aux nombreux clubs de la commune et en partenariat avec les écoles, collèges et lycées, la municipalité envisage des travaux de rénovation ou de création d'équipements sportifs sur un programme pluriannuel.

Au titre de la tranche 2017, les travaux prévoient la mise en place d'un gazon synthétique au stade Mésones, la réfection des vestiaires et sanitaires de l'ensemble des équipements sportifs de la ville, la réfection du sol du gymnase du Charrel et la rénovation hydraulique de la piscine du Charrel.

Le coût global de l'opération, prévue de 2016 à 2019, s'élève à 3.124.283 € HT, dont 1.034.283 €HT au titre de 2017. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de l'Etat de 180.000 €. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 1.874.570 €, dont 620.570 € au titre de la tranche 2017.

• AMENAGEMENT DES QUARTIERS

Dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, la commune souhaite procéder à des travaux d'aménagement des espaces publics et des services de proximité dans les quartiers de la ville.

Les travaux prévoient au titre de la tranche 2017 la requalification du hameau de Beaudinard, la rénovation des trottoirs de la poste, Dunant et Coquières, la protection de cheminements piétons et des intersections RD44, la création d'un cheminement piéton sur le chemin de St Joseph.

Le coût global de l'opération, prévue de 2016 à 2019, s'élève à 1.740.109 €HT, dont 490.110 €HT au titre de 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 1.044.066 €, dont 294.066 € au titre de la tranche 2017.

• REHABILITATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le patrimoine bâti communal est composé d'une centaine de bâtiments relativement anciens qui nécessitent des travaux de rénovation afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et d'accueil des usagers. Dans le cadre d'un plan pluriannuel de maintenance, la commune va procéder à des travaux de pérennisation sur les bâtiments communaux, à la mise en conformité des installations et leur accessibilité, à des travaux de gros entretien et à leur modernisation.

Les sites concernés par la tranche 2017 sont les suivants : équipements sportifs, locaux socioculturels, multi-accueil, groupes scolaires, locaux administratifs...

Le coût global de l'opération, prévue de 2016 à 2019, s'élève à 2.981.011 €HT, dont 755.128 €HT au titre de 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 1.788.607 € dont 453.077 € au titre de la tranche 2017.

• REALISATION DU PLAN VILLE NUMERIQUE

Afin de se doter de services publics modernes et accessibles, la municipalité souhaite élaborer un projet de ville numérique facilitant l'accès des usagers aux services publics. Après le déploiement de la fibre permettant le raccordement de tous les services sur un réseau de connexion unique, le projet prévoit la mise en sécurité du réseau et le développement d'outils de communication adéquats avec la croissance de la mobilité et des usages.

Le coût global de l'opération, prévue de 2016 à 2019, s'élève à 229.166 €HT, dont 41.425 €HT au titre de 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 150.617 € dont 24.855 € au titre de la tranche 2017.

La participation globale du Conseil départemental pourrait être fixée à 2 794 047 € pour la tranche 2017 sur une dépense subventionnable globale de 4.656.745 € HT, selon le détail indiqué en annexe 1 qui présente également l'échéancier actualisé.

Ce rapport est sans incidence financière. La dépense est déjà imputée au chapitre 204 du budget départemental en application de la délibération n° 173 du 21 octobre 2016.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL